

COLLEGE NOEL DU FAIL – GUICHEN

Année scolaire 2020/2021

Mon enfant rentre en 6^{ème}

Guide de rentrée



3 Avenue Charles De Gaulle
B.P. 78023
35580 GUICHEN

☎ 02 99 57 02 61 - @ : clg-du-fail.guichen@ac-rennes.fr

Au vu du contexte sanitaire, la réunion de rentrée à destination des parents des élèves de 6^{ème} ne peut se tenir. Ce fascicule a vocation à vous aider à découvrir le fonctionnement du collège et à aider au quotidien votre enfant dans sa scolarité.

Le collège Noël du Fail en chiffres : 771 élèves au total dans l'établissement :

- 7 classes de 6^{ème} : 192 élèves
- 7 classes de 5^{ème} : 201 élèves
- 7 classes de 4^{ème} : 191 élèves
- 7 classes de 3^{ème} : 187 élèves

Petit lexique de la vie d'un collégien :

Absence : dès que votre enfant est absent il faut contacter la vie scolaire et à son retour lui fournir un mot d'explication à donner à la Vie scolaire.

Accompagnement Personnalisé (AP) : en mathématiques et en français (cela porte sur la maîtrise de la langue française). Pendant ces heures, les élèves vont apprendre à organiser le travail personnel, améliorer leurs compétences et apprendre à travailler de façon autonome.

Carte de collégien : carte nominative avec l'identité et la photo de l'élève indiquant le régime de sortie et éventuellement l'appartenance à un club. Cette carte est essentielle pour sortir de l'établissement.

Casier : chaque élève se voit attribuer un casier pour l'année à partager avec un camarade de sa classe. Chaque casier doit être équipé d'un cadenas et chaque élève doit posséder une clé.

Certificats de scolarité : ils seront distribués au cours du mois de septembre par le professeur principal.

Conseil d'administration : instance décisionnelle du collège composé de l'équipe de direction, de représentants des collectivités locales, des représentants élus des personnels, des parents d'élèves et des élèves.

Conseil de classe : réunion de l'équipe pédagogique et de l'équipe de direction pour établir un bilan individuel et collectif de la classe. Les bulletins trimestriels sont envoyés aux familles à l'issue des conseils de classe. Les conseils de classe du 1^{er} trimestre auront lieu la 1^{ère} quinzaine de décembre.

Délégués de classe : les élections seront organisées la semaine du 5 au 9 octobre 2020.

Demi-pension : Les élèves demi-pensionnaires disposent d'une carte de self pour toute la scolarité au sein du collège. En cas de perte, l'obtention d'une nouvelle carte est facturée 3€.

Dispositif ULIS : dispositif mis en place à la rentrée 2020 dans le cadre de l'école inclusive.

Educonnect : plateforme d'accès à l'environnement numérique de travail. Chaque élève et chaque responsable disposent de son propre espace. Educonnect permet d'accéder aux téléservices et à Pronote. Attention : l'espace élève ne dispose pas des mêmes informations que l'espace parents. En tant que responsable, il est donc important de vous connecter régulièrement à votre propre espace, toutes les informations envoyées par le Collège passent par cet espace puisqu'il n'y a pas de carnet de correspondance papier. A cet effet, il est important que le secrétariat dispose d'une adresse mail valide.

Emploi du temps : L'emploi du temps est établi pour l'année scolaire et fonctionne avec des semaines A et B (1 semaine sur 2). En 6^{ème}, un élève a 26h de cours par semaine (28h pour les élèves en bilangue). En cas de « trou » dans l'emploi du temps, les élèves sont pris en charge en salle d'étude par la vie scolaire ou ont la possibilité d'aller au CDI. Les horaires de cours sont les suivants :

Lundi, Mardi, Mercredi (uniquement le matin), Jeudi, Vendredi

	Sonnerie de prise en charge	Début de cours	Fin de cours
M1	8h13	8h20	9h15
M2		9h20	10h15
Récréation de 10h15 à 10h25			
M3	10h25	10h30	11h25
M4		11h30	12h25
REPAS			
S1	13h38	Lecture : 13h44	13h54
		Cours : 13h54	14h46
S2		14h51	15h43
Récréation de 15h43 à 15h53			
S3	15h53	15h58	16h50

Evaluation : Les élèves sont évalués obligatoirement par compétences. Chaque enseignant a la possibilité de mettre des notes en complément s'il le juge opportun. Vous avez accès au suivi des évaluations via l'espace Parents de Pronote. Une même compétence peut être évaluée dans plusieurs matières.

FCPE : association des parents d'élèves. Adhésion nécessaire pour être parent délégué au conseil de classe ou élu en tant que représentant des parents d'élèves au Conseil d'Administration du Collège.

Fournitures : Chaque élève doit venir en cours avec son matériel. Il est important de vérifier le cartable avec votre enfant (attention aux semaines A et B). Pour se repérer un code couleurs par matières a été mis en place par l'équipe enseignante :

- rouge : mathématiques
- orange : anglais
- vert : SVT
- jaune : histoire-géographie
- bleu : français
- violet : technologie
- gris : option bilangue

Manuels scolaires : chaque élève dispose d'un jeu de manuels scolaires. Afin d'en prendre soin, merci de les couvrir. Lors de la restitution à la fin de l'année scolaire, en cas de dégradation anormale ou de perte, les manuels sont facturés à la famille.

Pronote : application accessible via Educonnect qui permet de visualiser l'emploi du temps de l'élève, le travail effectué en classe, les devoirs à faire, les évaluations, les absences et retards, les éventuels incidents le concernant, d'échanger avec les enseignants, ainsi que toutes les informations du Collège.

Quart d'heure de lecture collective silencieuse : moment mis en œuvre chaque jour avant la 1^{ère} heure de cours de l'après-midi.

Régime de sortie : il existe 3 régimes de sortie au sein du collège :

- *Externe* : sortie libre pour les élèves qui ne déjeunent pas self
- *Régime 1* : régime pour les demi-pensionnaires usagers du transport scolaire. Aucune sortie n'est autorisée sans la signature du registre de décharge par les responsables de l'élève ou par une personne expressément désignée à la rentrée scolaire.
- *Régime 2* : régime pour les demi-pensionnaires non transportés. Entrée dans l'établissement pour la 1^{ère} heure de cours de la journée et sortie après la dernière heure de l'après-midi.

Téléphone portable : l'usage du téléphone portable est interdit dans l'enceinte de l'établissement. Il doit donc être éteint avant d'entrer dans le collège. Si votre enfant est surpris avec son téléphone allumé, celui-ci est confisqué et confié à Madame la Principale ou à son adjointe. C'est à vous de prendre rendez-vous pour venir le récupérer.

Conseils pédagogiques :

La 6^{ème} est la dernière année du cycle 3, celui-ci sera validé à la fin de l'année scolaire.

Le travail doit être régulier pour acquérir le niveau attendu, aussi bien au niveau de l'écoute en classe que du travail personnel à la maison (leçons + exercices).

Un dispositif d'aide au travail et de devoirs faits est mis en place au sein de l'établissement, en journée ou en soirée, pour les élèves en exprimant le besoin. La feuille d'inscription sera distribuée avant la Toussaint.

Il ne faut pas hésiter à contacter les enseignants en cas de difficultés. Vous pouvez échanger avec chaque enseignant via la messagerie Pronote ou leur demander un rendez-vous.

Mes contacts au sein de l'établissement :

Direction :

- Madame BOUYAUX : Principale
- Madame THIRION : Principale Adjointe

Pour prendre rendez-vous avec Madame la Principale ou Madame la Principale Adjointe, merci de contacter le secrétariat de direction.

Secrétariat :

- Madame LE BERRE : Secrétariat de direction
- Madame GIVAJA : Secrétariat de scolarité

Pour signaler tout changement administratif (coordonnées, situation familiale) et pour toute demande d'information.

Service Gestion :

- Madame FOUERE : Gestionnaire
- Madame DOUCET : Secrétariat de gestion

Le service Gestion gère les affaires financières du Collège. Il est votre interlocuteur concernant la facturation et les demandes de bourses essentiellement.

Vie scolaire

- Monsieur POUESSEL : Conseiller Principal d'Education
- 10 assistants d'éducation

L'équipe Vie scolaire gère les absences des élèves, s'occupe de la surveillance des élèves, du passage au self et de la gestion des heures de permanence.

Service de santé et social :

- Madame WARDI : Infirmière
- Madame DUVIVIER : Assistante sociale